RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS FAMILIALES 2027 POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE D'HIVER ET DE PRINTEMPS HIVER ET PRINTEMPS

DÉCISION N° DM-26-360

EN DATE DU 07 OCTOBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-26-221 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Madame Cécile BRÉON, adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les classes de découverte d'hiver et de printemps 2027 organisées par la ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour les classes de découverte qui se dérouleront en hiver 2027 de la manière suivante :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NV
Montant total pour le séjour	103 €	124 €	155 €	185 €	258 €	288 €	319 €	366 €	412 €	433 €	515 €

DE FIXER la participation des familles pour les classes de découverte qui se dérouleront au printemps 2027 de la manière suivante :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NV
Montant total pour le séjour	103 €	118 €	155 €	185 €	237 €	252 €	288 €	319 €	355 €	366 €	381 €

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261007-lmc1H14710H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/10/2026
Date de Publication : 07/10/2026

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de l'enfance, des familles et de la parentalité,

Signé

Cécile BRÉON

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261007-lmc1H14710H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/10/2026
Date de Publication : 07/10/2026